

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 34 (1972)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Situation actuelle dans le domaine de séchoirs à herbe

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Situation actuelle dans le domaine des séchoirs à herbe

Lors de l'Assemblée générale de la Fédération suisse de séchoirs à herbe qui s'est tenue récemment à Langnau (Emmental), sous la présidence de l'ingénieur agronome J. Elmer (Uster), les participants ont pu se faire une juste idée du point où l'on est actuellement en Suisse dans le domaine des séchoirs à herbe. Les 97 coopératives et entreprises privées pour le séchage de l'herbe affiliées à la fédération en question ont produit en 1970 env. 73.030 tonnes d'herbe séchée moulue en farine (84.450 tonnes en 1969) dans 103 séchoirs herbe. Il a fallu que l'ensemble de ces installations de déshydratation travaillent au total pendant 130.866 heures (157.386 heures en 1969) pour atteindre le chiffre de production susmentionné. Les frais de séchage, mouture comprise, se sont élevés à Fr. 17.80 par quintal (Fr. 16.72 en 1969). Cette augmentation de prix est attribuable, premièrement, au degré d'utilisation insuffisant des séchoirs à herbe du fait d'une récolte des fourrages moins importante, deuxièmement, aux salaires majorés de la main-d'œuvre, troisièmement, au prix supérieur du mazout.

A noter que les mêmes installations de séchage ont déshydraté en outre 1820 tonnes de céréales, 830 tonnes de marcs, drêches, tourteaux et résidus de fruits, 740 tonnes de pommes de terre et 6140 tonnes de maïs (tiges et grains). A titre de comparaison, relevons que selon les indications fournies par le comte de Courten, président de la Communauté de travail d'entreprises de séchage européennes qui participait également à l'assemblée générale de la fédération suisse, l'Allemagne occidentale, la Belgique, l'Autriche et la Suède produisent des quantités d'herbe séchée inférieures à celles de la Suisse. Ces pays assurent la couverture complémentaire de leurs besoins en farine d'herbe — besoins qui augmentent sans cesse — par des importations. La production de la France dans ce domaine ayant atteint 550.000 tonnes, elle a pu par exemple exporter 209.000

tonnes. Mais notre grande voisine de l'ouest ambitionne de produire davantage d'herbe séchée pour pouvoir en livrer à l'avenir encore 750.000 tonnes à la Grande-Bretagne. D'autre part, le Danemark peut exporter 216.000 tonnes de farine d'herbe sur les 270.000 qu'il produit. A l'heure actuelle, la consommation d'herbe séchée s'élève à 1.200.000 tonnes en Europe occidentale. On peut dire à ce propos que la farine d'herbe de bonne qualité constitue un fourrage complémentaire également de plus en plus apprécié sur le plan international.

L'extension progressive dont bénéficie la culture du maïs depuis quelques années a été telle que les superficies consacrées à cette céréale représentent actuellement 14.000 hectares. Un pareil état de choses a incité la gérance de la fédération suisse en cause — elle est dirigée par le professeur d'agriculture W. Hess (Münsingen) — à procéder à une série d'essais relatifs à divers facteurs intéressant aussi bien les agriculteurs que les séchoirs à herbe. Il s'agissait de déterminer entre autres l'époque la plus favorable pour la fauche du fourrage, la teneur en substances nutritives et la digestibilité du produit, ainsi que la rentabilité de la culture du maïs-fourrage à ensiler et du maïs-grain. Il est notamment apparu que le degré d'utilisation de nombreux séchoirs à herbe se trouverait amélioré si la récolte du maïs se faisait aussi tard que possible durant le mois de novembre. D'après les dispositions en vigueur, la prime à l'hectare pour le maïs ne peut être revendiquée que si les épis sont séchés. Il n'est pas possible de l'obtenir lorsqu'on déshydrate la plante entière. La conférence qui eut lieu au printemps à propos des prix indicatifs, de même que les réunions régionales périodiques, ont fait leurs preuves. — La réunion annuelle des représentants de la Fédération suisse de séchoirs à herbe, qui fut bien fréquentée, s'est terminée par une excursion en car à Blapbach. b.